

---

## Des pieds de moutons dans la citerne du sanctuaire de Corent (Veyre-Monton, Puy-de-Dôme) : rejet détritique ou dépôt rituel ?

*Sheep hooves in the Corent sanctuary cistern (Veyre-Monton, Puy-de-Dôme): detrital reject or ritual deposit?*

Sylvain Foucras

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/racf/1960>  
ISSN : 1951-6207

### Éditeur

Fédération pour l'édition de la Revue archéologique du centre de la France (FERACF)

### Édition imprimée

Pagination : 333-343  
ISSN : 0220-6617

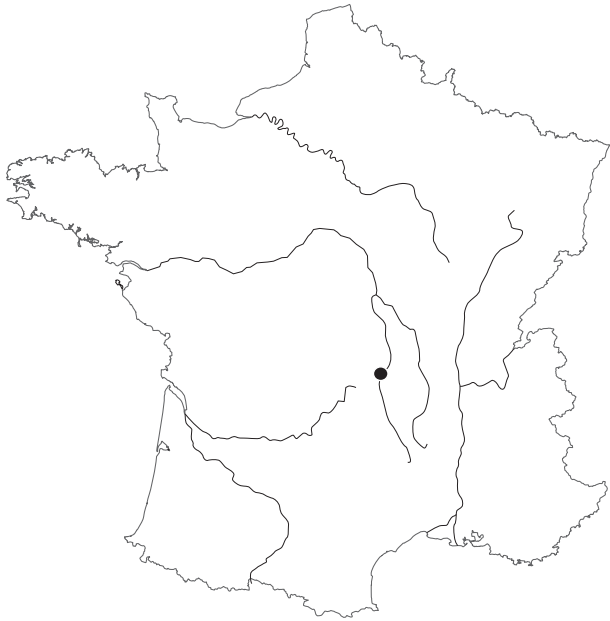
### Référence électronique

Sylvain Foucras, « Des pieds de moutons dans la citerne du sanctuaire de Corent (Veyre-Monton, Puy-de-Dôme) : rejet détritique ou dépôt rituel ? », *Revue archéologique du Centre de la France* [En ligne], Tome 52 | 2013, mis en ligne le 13 mars 2014, consulté le 30 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/racf/1960>

---



Les contenus de la *Revue archéologique du centre de la France* sont disponibles selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.



Sylvain FOUCRAS\*

**Des pieds de moutons dans la citerne du sanctuaire de Corent (Veyre-Monton, Puy-de-Dôme) : rejet détritique ou dépôt rituel ?**

**SHEEP HOOVES IN THE CORENT SANCTUARY CISTERN (VEYRE-MONTON, PUY-DE-DÔME): DETRITAL REJECT OR RITUAL DEPOSIT?**

**Mots-clés :** Dépôt rituel, citerne, sanctuaire, artisanat, mouton, pieds de mouton, période romaine.

**Keywords:** *Ritual deposit, cistern, sanctuary, artisans, sheep, sheep hooves, Roman period.*

**Résumé :** Au tournant des II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> s. de notre ère, un ensemble spectaculaire de plus de 120 pieds de moutons a été rejeté dans la citerne située dans l'enceinte du sanctuaire de Corent. Tout semble montrer qu'une fois cet acte accompli, la citerne a été rapidement comblée, puis scellée par une imposante dalle calcaire.

L'étude archéozoologique révèle, qu'en dépit de leur position anarchique au fond de la structure, ces éléments de pattes se répartissent de façon sensiblement équivalente entre membres antérieurs et postérieurs ; l'équilibre prévalant aussi entre parties droites et parties gauches. Il s'agirait donc du rejet exhaustif des bas de pattes d'une trentaine de moutons dont les autres parties anatomiques ont été écartées.

Cet ensemble peu commun évoque de prime abord les rejets liés à la boucherie et à l'artisanat. Pourtant son évacuation dans l'enceinte d'un lieu sacré en activité n'a rien de commun. Simple rejet détritique ou dépôt rituel, le choix même du mouton, animal qui tient un rôle central dans les pratiques rituelles arvernes, permet de s'interroger sur la finalité culturelle de cet ensemble.

**Abstract:** *At the turn of the second and third century AD, a spectacular collection of more than 120 sheep hooves was thrown into the cistern located inside the sanctuary of Corent. Everything seems to show that once this act was done, the tank was quickly filled in, and then sealed by an impressive limestone slab. The zooarchaeological study reveals that despite their anarchic position at the bottom of the structure, these legs are divided equally between forelimb and hindlimb and between left and right. So it must be the comprehensive rejection of the lower legs of thirty sheep, with other anatomical parts discarded. This unusual ensemble seems to evoke rejects linked to butchering and cottage industry. Yet its disposal within the confines of a sacred place activity is not common. Simple rejection detrital or ritual deposit, the same choice of sheep, an animal that plays a central role in Arvernian ritual practices, raises questions about the purpose of this whole cult.*

\* Archéodunum - UMR 8546, AOROC. L'auteur remercie Magali Garcia et Matthieu Poux pour les relectures et les précisions apportées.

## INTRODUCTION

### 1. LA CITERNE

- 1.1. Le contexte archéologique
- 1.2. Le contexte chronologique

### 2. LE COMBLEMENT

- 2.1. Le comblement supérieur
- 2.2. Le dépôt principal

### 3. LE DÉPÔT OSSEUX

- 3.1. Composition de l'assemblage osseux
- 3.2. Traces de découpe et traitement artisanal

### 4. Essai d'interprétation

- 4.1. Un rejet artisanal ?
- 4.2. Un dépôt rituel ?

## CONCLUSION

### ■ BIBLIOGRAPHIE

## INTRODUCTION

Le sanctuaire laténien de Corent a fait l'objet de cinq campagnes de fouilles programmées entre 2001 et 2005. Cet important lieu de culte dont les structures et les activités ont déjà largement été analysées dans la littérature archéologique<sup>1</sup>, est abandonné à l'extrême fin de l'époque gauloise. Cette phase, qui coïncide avec l'abandon de l'*oppidum* et un déplacement du centre urbain vers la nouvelle *Augustonemetum*, ne marque cependant pas la désertion définitive du plateau de Corent.

Il semble effectivement que l'ensemble cultuel connaisse alors une reconstruction d'ampleur, qui aboutit à un nouveau sanctuaire monumental en lieu et place du précédent (Fig. 1).

Ce nouvel édifice de type *fanum*, entouré d'une galerie de péribole, reprend très largement le plan du sanctuaire laténien. On y retrouve notamment l'un des bâtiments au centre de l'espace sacré, dans la cour interne. On trouve également de nouvelles

structures propres au fonctionnement du culte romain et liées aux activités religieuses menées dans cette enceinte. C'est le cas d'une citerne située dans la branche est du péribole. Installée durant la quatrième phase d'occupation (à l'extrême fin du I<sup>er</sup> s. de notre ère), cette structure est utilisée durant plusieurs décennies avant d'être obstruée à la fin du II<sup>e</sup> s., après qu'on y ait rejeté un ensemble de quelques 120 pieds de moutons.

Déterminer la signification d'un tel geste passe par la caractérisation de ce type de rejets ainsi que l'utilisation secondaire d'une structure liée, à l'origine, au bon fonctionnement des activités cultuelles. Il est clair qu'un rejet de cette nature dans un contexte d'habitat profane serait facilement considéré comme issu de la découpe primaire de boucherie, évacué dans une structure abandonnée, réemployée en dépotoir. De même, la représentation exclusive de bas de pattes de moutons renverrait davantage vers les vestiges d'une activité artisanale, celle de la récupération des peaux. À Corent, leur position dans l'enceinte d'un lieu de culte invite à reconsidérer l'origine et le sens de ce dépôt.

### 1. LA CITERNE

La présence de citernes dans la cour des sanctuaires de cette période est fréquente. On en trouve sur des sites tels que Tawern (Allemagne), Genainville ou Allonnes<sup>2</sup>. En Auvergne, les sanctuaires de Montluçon et surtout de Gergovie, situé à seulement quelques kilomètres de Corent, en possèdent également dès la période augustéenne et jusqu'au II<sup>e</sup> s. (GARCIA 2013 : 288-297).

Ces citernes offrent un accès direct à l'eau, nécessaire à l'accomplissement de divers rituels d'ablution, de lavement ou de purification des offrandes, mais également pour le nettoyage des aires de sacrifice (VAN ANDRINGA 2009 : 144-149).

#### 1.1. Le contexte archéologique

À Corent, l'aménagement de la citerne intervient lors d'une phase de réfection du sanctuaire, dans l'aile orientale de la galerie de péribole, à proximité

1. On citera notamment, POUX *et al.* 2002 ; POUX et FOUCRAS 2008.

2. Dans ce dernier cas la citerne apparaît sous une forme plus évoluée, en fontaine.



Fig. 1 : Sanctuaire de Corent (phase 4.3 ; fin IIe s.). Relevé général des structures.

immédiate de l'entrée principale<sup>3</sup>. Implantée dans l'ancien fossé du péribole laténien, elle prend la forme d'une fosse quadrangulaire d'environ 1,30 m de côté pour une profondeur de 1,50 m seulement.

3. L'installation de cette structure à l'entrée du sanctuaire laisse effectivement supposer la nécessité de se purifier avant de pénétrer dans l'espace sacré (GARCIA 2013 : 290).

Le fond de la structure correspond à celui du fossé laténien, ce dernier ayant été creusé deux siècles et demi plus tôt dans le socle basaltique. Ainsi, le creusement a été interrompu à faible profondeur, au contact de la roche naturelle attestant la fonction de citerne destinée au recollement des eaux. On remarque que sa situation, à l'aplomb des toitures de la galerie du péribole et dans un des points les plus bas de la cour, permettait une récupération simple

des eaux de pluie. Il est également probable que cette citerne recevait les eaux d'une canalisation aménagée sous le portique à une période plus ancienne mais toujours maintenue en état de fonctionnement.

Son parement se compose de blocs de calcaire et de basalte, ainsi que de plusieurs éléments de colonnes réemployés. L'ensemble est soigneusement agencé sur toute sa hauteur.

Le comblement de cette citerne s'est effectué en deux temps (Fig. 2). Elle reçoit d'abord, par collusionnement, divers petits éléments de démolition provenant d'un état antérieur du sanctuaire (des résidus de mortier et des fragments de tuiles principalement) mêlés à un sédiment sableux hétérogène. Ce premier comblement d'une dizaine de centimètres d'épaisseur, s'est vraisemblablement accumulé au fil du temps alors que la citerne était encore utilisée. Un second comblement lui succède. Il s'agit cette fois d'un important rejet d'éléments de faune inorganisée, enfouis dans un sédiment sableux de même nature que celui sur lequel il s'appuie.

Ce dépôt est contemporain de l'abandon de la structure. Sitôt rejetés, ces vestiges animaux sont recouverts par un ultime remblai. Celui-ci, qui est exclusivement composé d'éléments de démolition mêlés à un sédiment brun homogène, vient totalement combler la structure.

La citerne est ainsi définitivement condamnée et manifestement scellée par une importante dalle calcaire que l'on suppose avoir été d'abord employée comme base de colonne pour la galerie du péribole (GARCIA et POUX sous presse).

## 1.2. Le contexte chronologique

L'abandon du sanctuaire laténien intervient durant les dernières décennies du I<sup>er</sup> s. av. notre ère. Le nouvel édifice d'époque romaine est d'abord bâti en terre et bois ; son érection a lieu à l'extrême fin de La Tène D2 b et se poursuit durant l'époque augustéenne. Le premier état maçonné n'est construit qu'au cours du I<sup>er</sup> s. de notre ère.

Bien que les marqueurs chronologiques permettant d'établir une datation soient ténus, l'étude de l'édifice et des éléments architecturaux montre une succession de réaménagements durant toute la période de fonctionnement du lieu de culte (*ibid.*). La chronologie relative des structures repose essentiellement sur l'observation des différents modes de construction des bâtiments successifs. Elle s'appuie également sur la découverte d'éléments en position

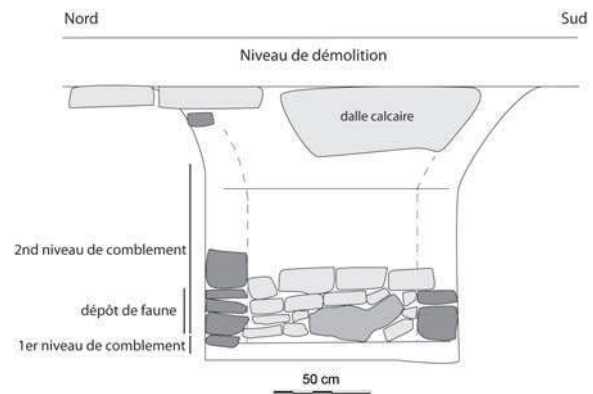


Fig. 2 : Vue en coupe de la citerne 13087 (DAO M. Garcia).

secondaire, réutilisés dans des états de construction postérieurs. Les mobiliers permettant d'établir une datation absolue sont fort rares et ne caractérisent guère que les phases d'abandon des diverses constructions.

On l'a dit, la citerne est installée à l'extrême fin du I<sup>er</sup> s. de notre ère. Elle appartient donc à la quatrième phase de construction du sanctuaire gallo-romain et sera utilisée durant un siècle environ.

L'obstruction définitive de cette structure n'accompagne pas la démolition du *téménos* puisqu'une ultime couche d'utilisation recouvrait la dalle déposée comme scellé.

Il est d'ailleurs notable que le lieu de culte connaît ensuite un nouvel essor au début du III<sup>e</sup> s. ; celui-ci sera de courte durée puisque son abandon définitif semble se produire à la fin du III<sup>e</sup> s. de notre ère, alors que s'opère une désertion progressive du plateau de Corent.

## 2. LE COMPLEMENT

### 2.1. Le comblement supérieur

Les quelques vestiges mobiliers prélevés dans le comblement de la citerne semblent avoir été piégés au moment du rebouchage. Dans les niveaux de comblement, on dénombre en effet 32 restes osseux dont la majorité est issue de caprinés (n = 24) ; il s'agit principalement de mandibules, de dents isolées et de côtes. Les autres restes appartiennent au porc (n = 6) et au chien (n = 2). La distribution hétéroclite de ces restes témoigne, selon nous, de leur intrusion lors de l'obturation de la citerne. Quelques



Fig. 3 : La citerne 13087 et le dépôt d'ossements de pieds de moutons en cours de démontage.

	gauche	droit	TOTAL
pisiforme	0	0	0
scaphoïde	0	0	0
lunatum	1	1	2
pyramidal	0	1	1
capitato-trapézoïde	5	7	12
hamatum	5	8	13
métacarpe	32	32	64
malléolaire	2	2	4
talus	0	1	1
calcanéum	0	1	1
naviculo-cuboïde	11	17	28
grand cunéiforme	4	5	9
petit cunéiforme	0	0	0
métatarse	31	31	62
phalange 1	/	/	193
phalange 2	/	/	162
phalange 3	/	/	121
grand sésamoïde	/	/	11
petit sésamoïde	/	/	8

Tabl. 1 : Dénombrement des restes osseux du dépôt ovin.

fragments d'un vase incomplet et de tuiles semblent conforter cette hypothèse.

En revanche, la présence d'une plaque métallique, d'une trentaine de centimètre de longueur,



Fig. 4 : Dépôt noyé dans le fond de la citerne durant le démontage.

directement posée sur le dépôt osseux principal est plus ambiguë. Très corrodée, il n'a pas été possible de l'identifier et rien ne nous permet de connaître sa fonction initiale. Il est pourtant avéré qu'elle a été placée en contact direct avec le dépôt osseux inférieur, plusieurs des os ayant été " soudés " à la plaque par la corrosion.

## 2.2. Le dépôt principal

Le dépôt osseux principal est composé de 692 restes issus d'extrémités distales de membres de caprinés, découverts sans ordre apparent et dispersés dans le fond de la citerne (Fig. 3 ; Tabl. 1).

La position de cet ensemble, au fond de la structure, a permis une décomposition en milieu colmaté très favorable à la préservation des os. La nature du sédiment et l'humidité du milieu expliquent l'état de conservation fort convenable de ces restes. Toutefois, la composition sableuse du sédiment, très meuble et instable, a conduit à la dislocation des segments anatomiques sous la pression des couches supérieures.

En plus de ces processus taphonomiques, il faut souligner les difficultés des conditions de fouilles et de prélèvement, accrues par les intempéries qui ont noyé le dépôt durant la fouille (Fig. 4).

Il s'agit de pieds et de mains – ou autopodes – découverts en connexion anatomique, souvent partielle. Ces segments de membres sont constitués des métacarpes pour les membres antérieurs et des métatarses pour les postérieurs, ainsi que des phalanges (proximales, médiales et distales). La présence dans la structure des plus petites pièces

comme les os sésamoïdes attestent du maintien de certaines connexions anatomiques au moment du dépôt. Enfin, la présence des os du poignet et de la cheville (carpes et tarse) n'est que partielle. Plusieurs de ces ossements labiles ont vraisemblablement été dispersés entre le moment de la découpe et celui du rejet dans la citerne. C'est notamment le cas des os de la première rangée du carpe qui sont quasiment tous absents (seulement deux lunatums et un pyramidal) alors que ceux de la deuxième rangée sont, au contraire, bien présents. On constate enfin l'absence systématique des petits cunéiformes et la rareté des os malléolaires, nettement sous représentés (Fig. 5).

Les 126 métapodes dénombrés dans la citerne se répartissent en 64 métacarpes et 62 métatarses. Cet équilibre entre les membres antérieurs et postérieurs se retrouve entre les parties droites et gauches, avec une équité parfaite, autant pour les métacarpes que pour les métatarses (Tabl. 1).

Concernant les acropodes, on compte 193 phalanges proximales (97 gauches et 96 droites) pour seulement 162 phalanges intermédiaires et 121 distales<sup>4</sup>. De toute évidence, ces pieds sont loin d'être complets puisqu'on dénombrerait, si tel était le cas, 372 phalanges pour les membres antérieurs et 384 pour les postérieurs. Comme on l'a dit, cet ensemble osseux n'est donc que partiel et plusieurs de ces bas de pattes étaient manifestement déjà dépourvus de leurs extrémités lorsqu'ils furent déposés dans la citerne.

Le remontage en laboratoire est venu confirmer la présence de segments anatomiques plutôt que de restes osseux résiduels. En outre, la plupart des appariements ayant pu être effectués aisément, il nous est possible d'identifier à travers cet ensemble de pieds et de mains un groupe d'ovins constitué de 32 individus.

### 3. LE DÉPÔT OSSEUX

#### 3.1. Composition de l'assemblage osseux

La détermination spécifique de ces restes osseux passe par la distinction des moutons et des chèvres. Celle-ci s'est conformée aux différentes méthodes d'examen morphoscopiques déjà établies<sup>5</sup> ; le re-

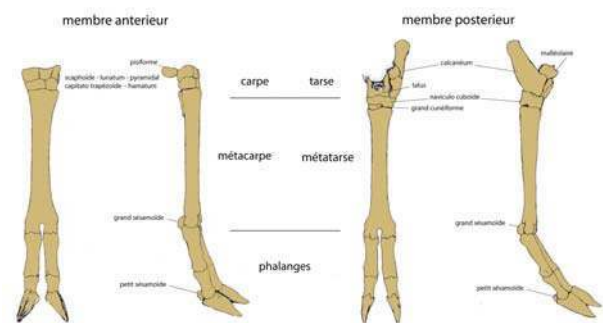


Fig. 5 : Représentation anatomique des extrémités de pattes antérieures et postérieures de moutons.

cours à l'ostéométrie appliquée aux métacarpes et aux premières phalanges est venu confirmer ces observations (Fig. 6 et Fig. 7)<sup>6</sup>. On peut ainsi considérer que tous les sujets représentés dans ce taxon sont des moutons (*Ovis aries*), aucune chèvre n'ayant été identifiée.

Ces individus accusent des dimensions relativement conformes à celles de leurs homologues gallo-romains (SALIN 2010 : 108-110 ; LEPETZ 1996 : 44-46). Les tailles au garrot estimées d'après les coefficients de Teichert (TEICHERT 1975) varient, en effet, entre 59 et 72 cm, pour une stature moyenne de 64 cm (Tabl. 2).

C'est le stade d'épiphysation des os qui nous permet d'établir des estimations d'âges pour ces animaux (Tabl. 3). Cet examen réalisé sur les extrémités distales des métapodes montre que 84 % des sujets sont des adultes de plus de trois ans, les autres individus étant des immatures. On ne parvient pas à savoir toutefois si des sujets séniles figurent également dans ce groupe d'ovins.

Le même examen mené sur les premières phalanges révèle la présence de quatre sujets très jeunes, abattus avant l'âge d'un an.

En dépit de la faiblesse de ces informations, on voit que ces moutons sont très majoritairement des animaux matures, accompagnés de quelques jeunes sujets parmi lesquels apparaissent des juvéniles. L'âge ne semble donc pas avoir constitué un critère de sélection même si les adultes ont clairement été

4. La fouille du dépôt n'a malheureusement pas fait l'objet d'un tamisage qui aurait probablement permis de recueillir d'autres de ces ossements de petites dimensions.

5. On citera notamment PRUMMEL et FRISCH 1986.

6. Pour les métacarpes, la distinction des moutons et des chèvres est établie à partir des longueurs totales des os, corrélées à leur indice de gracilité. Ce dernier permet d'évaluer la morphologie de l'animal ; il s'agit du rapport entre la longueur de l'os et la largeur de sa diaphyse, que l'on obtient au moyen d'une formule simple : largeur minimale de la diaphyse (SD) / Grande Longueur (GL) \* 100.

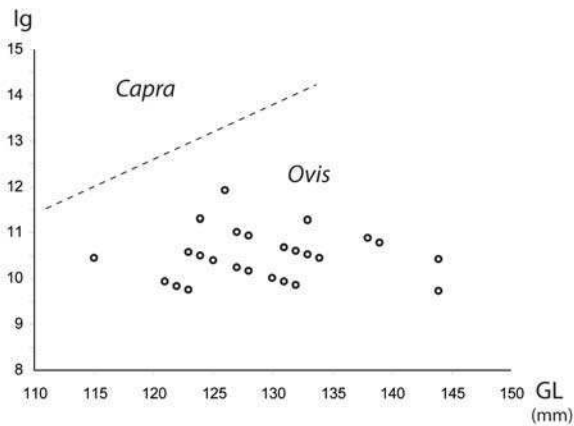


Fig. 6 : Diagramme de dispersion des mesures des métacarpes en fonction de la longueur totale (GL) et de l'indice de gracilité (Ig).

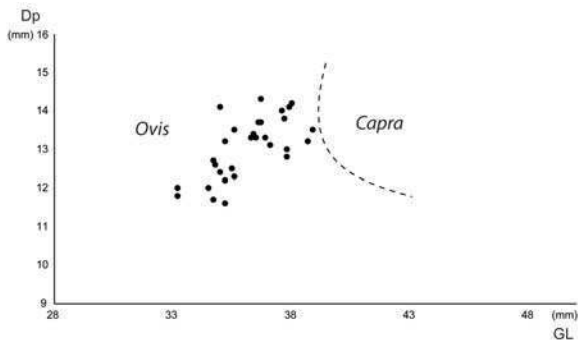


Fig. 7 : Diagramme de dispersion des phalanges proximales en fonction de la longueur totale (GL) et de la largeur de l'extrémité proximale (Dp).

favorisés. L'indigence relative des données disponibles ne nous permet cependant pas de savoir si un âge maximum aura prévalu à la sélection de ces animaux, écartant par exemple les sujets séniles.

La détermination du sexe n'est guère plus aisée à établir. C'est à nouveau par l'analyse métrique que nous avons tenté d'apporter quelques éléments de réponse.

Des 43 métacarpes examinés<sup>7</sup>, 32 se situent dans les valeurs correspondant à des sujets mâles. Les 11 autres correspondent à des valeurs plus basses que l'on interprète, par analogie avec les données locales, comme appartenant à des castrats (Fig. 8).

Cet échantillon renvient donc à envisager un groupe d'ovin constitué de 16 béliers et de 6 châ-

7. Cet examen métrique ne peut être établi qu'à partir de pièces épiphysées ; il ne prend donc en compte que les individus adultes âgés de 3 ans ou plus. Par ailleurs, il a été montré que ce type d'analyse n'est guère probant sur les métatarses et se limite aux seuls métacarpes (FOUCRAS 2011 : 69).

	NR	maxi	mini	moyenne
métacarpe	46	70,4	59,2	63,9
métatarse	47	71,7	59,0	64,4

Tabl. 2 : Tailles moyennes au garrot établies à partir des métapodes.

	métacarpes		métatarses	
	NR	%	NR	%
épiphysé	46	82	47	87
non épiphysé	10	18	7	13
TOTAL	56	100	54	100

Tabl. 3 : Part des sujets matures (épiphysés) et immatures (non épiphysés) d'après les métapodes.

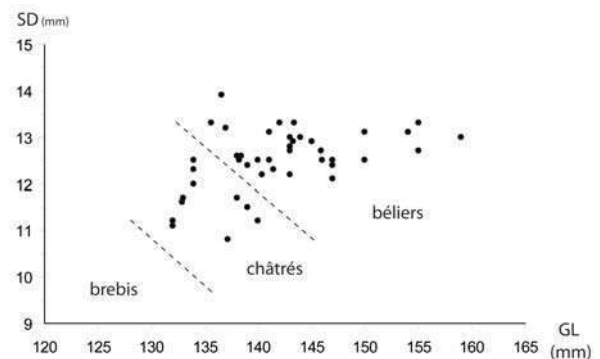


Fig. 8 : Diagramme de dispersion des métatarses en fonction de la longueur totale (GL) et de la largeur de la diaphyse (SD) ; d'après FOUCRAS 2011.

trés. Les valeurs obtenues nous paraissent en revanche trop élevées pour des sujets femelles.

Il est donc probable que l'ensemble soit exclusivement composé de mâles, suggérant de fait une sélection des individus selon ce critère.

### 3.2. Traces de découpe et traitement artisanal

L'examen morphoscopique de l'ensemble de ces os révèle la présence de traces multiples. Il s'agit d'incisions très fines et bien localisées en des points précis des surfaces osseuses (Fig. 9).

Les massifs carpiens et tarsiens sont les plus touchés (42 % des os du carpe et 53 % des os du tarse). Pour les carpes, les capitato-trapézoïdes ont été entaillés sur les faces dorsale et palmaire alors que



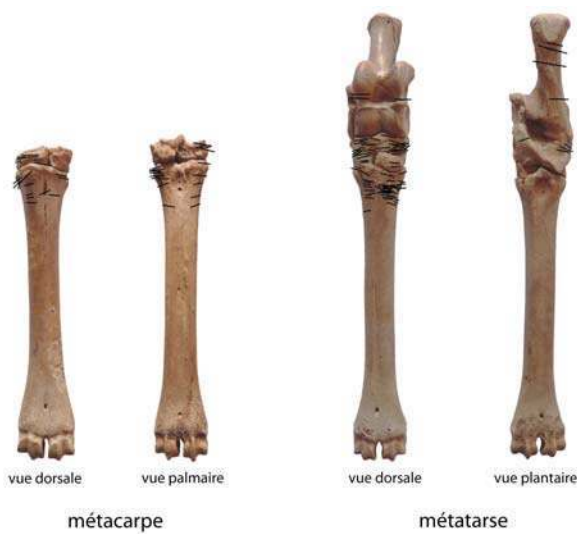


Fig. 9 : Relevé cumulatif des traces de découpe sur les os des mains et des pieds du dépôt ovin.

l'os hamatum est épargné. Pour les torses, 17 des 28 naviculo-cuboïdes, les os malléolaires, le talus et le calcaneum présentent également des traces de couteau. En revanche, la découpe a largement épargné les grands cunéiformes, puisqu'un seul d'entre eux a été touché.

Les métapodes sont dans l'ensemble moins marqués. En effet, seulement 17 % des métacarpes (N = 11) et 25 % des métatarses (N = 16) portent des stigmates de cette nature.

Il s'agit toujours de fines incisions bien localisées dans la partie proximale, sous la surface articulaire, là où la peau adhère quasiment à l'os (Fig. 9). Pour les métacarpes, les stries sont principalement localisées sur la face palmaire, débordant parfois sur les faces latérale et médiale. Une minorité porte des traces sur la face dorsale, généralement sur la tubérosité dorso-médiale ou juste en dessous. Pour les métatarses, en revanche, elles apparaissent toujours sur la face dorsale des os et débordent parfois sur la face médiale (Fig. 9).

Les phalanges sont exemptes de toute trace ; une seule d'entre elles fait exception, il s'agit d'une phalange proximale incisée sur sa face plantaire, au milieu de la diaphyse.

Ce type de trace a déjà été relevé dans de nombreux assemblages de faunes de la période romaine (RODET-BELARBI *et al.* 2002 : 315-348) et bon nombre des métapodes prélevés dans les habitats arvernes présentent des marques comparables, dès la Protohistoire (FOUCRAS 2011 : 149-161). Elles témoignent de sections au niveau des insertions liga-

mentaires – notamment le ligament suspenseur du boulet – et musculaires, qui prennent attache directement sur l'os canon (BARONE 1999 : 565).

Cette découpe est généralement pratiquée lorsqu'il s'agit de prélever la peau de l'animal.

Cette étape est consécutive à l'abattage, au moment de l'habillage (éviscération et prélèvement de la peau) ou de la découpe de gros qui élimine les extrémités de la carcasse. C'est en dégageant la dépouille que les bas de pattes sont dissociés du membre au niveau des massifs carpiens et tarsiens, par désossage au couteau ; avec la peau viennent les pieds et les mains. Cela explique certainement la présence de telles incisions sur les os de notre assemblage. C'est notamment le cas sur la face proximale de quelques os naviculaires qui n'ont pu être marqués de la sorte qu'en séparant la jambe du pied à la jonction des deux rangées du tarse.

On remarque, par ailleurs, que ces bas de pattes ont été conservés entiers et n'ont pas été utilisés à des fins particulières comme la récupération des tendons ou encore l'extraction du collagène et de la graisse contenus dans ces os.

Au final, ces éléments anatomiques témoignent clairement d'une découpe de boucherie accompagnée d'un dépeçage. Il faut toutefois souligner que ces traces n'apparaissent que sur moins de la moitié des autopodes et il n'est donc pas exclu que la peau était encore attachée à plusieurs de ces extrémités. En d'autres termes, il est donc vraisemblable qu'une partie de ce dépôt était initialement constituée de dépouilles. Pour autant, on ne peut exclure, qu'une part de cet assemblage était simplement composée de pieds, dissociés du reste de la carcasse.

#### 4. ESSAI D'INTERPRÉTATION

Cela pose la question de la signification d'un rejet osseux de cet ordre dans la citerne d'un sanctuaire alors en passe d'être comblée.

##### 4.1. Un rejet artisanal ?

La découverte d'extrémités de pattes en contexte archéologique évoque généralement le rejet détritifique d'activités artisanales.

C'est d'abord lors de la découpe de boucherie que ces parties impropres à la consommation sont rapidement éliminées. Leur découpe, par section des tendons au niveau de l'articulation des poignets et des chevilles permet, dans un second temps, le

dépeçage de l'animal. Cette première étape (l'habillage) évacue dans le même temps la tête et la queue. On retrouve habituellement l'ensemble de ces rejets primaires associés aux extrémités de pattes dans les dépotoirs.

À Corent, la présence exclusive de bas de pattes montre que ces parties ont fait l'objet d'un tri. Ce type d'assemblage révèle fréquemment la mise en œuvre d'une activité de traitement des peaux, qu'il s'agisse de tannerie ou de pelleterie.

On l'a dit, la dépouille prélevée par le boucher inclue les extrémités de pattes. Récupérées par l'artisan tanneur, celui-ci les élimine rapidement lors des toutes premières étapes de la préparation des peaux. Les rejets de cette activité composent ainsi un assemblage uniquement constitué de ces restes très spécifiques que sont les pieds et les mains.

La sélection de sujets mâles ne nous semble pas être particulièrement révélatrice d'une activité de tannerie, bien que cela ne soit pas totalement à écarter. En revanche, un prélèvement des mâles pourrait s'expliquer dans une logique alimentaire. Alors que les femelles sont conservées pour assurer la reproduction du cheptel et une production de lait, les mâles sont préférentiellement abattus dès qu'ils atteignent leur optimum pondéral, vers 3 ou 4 ans. De la même façon, la présence d'individus châtrés et de quelques agneaux s'accorde bien avec une finalité bouchère.

La cohérence anatomique des éléments osseux montre que ces rejets constituent les pieds d'un groupe limité à une trentaine d'individus. C'est une des raisons pour laquelle nous supposons la présence de peaux, qui justifieraient, en outre, la dispersion limitée des restes osseux après la découpe.

L'absence patente de nombreuses phalanges incite toutefois à penser que plusieurs de ces pattes étaient partiellement décharnées, voire décomposées, lorsqu'elles ont été déplacées dans la citerne. On peut ainsi s'interroger sur la période durant laquelle ce dépôt a été constitué. S'agit-il d'un dépôt massif ou d'une accumulation réalisée sur plusieurs semaines ? Cela revient à savoir si ces 32 moutons ont été abattus simultanément ou si leur mise à mort a été répartie sur plusieurs jours. En l'état, les deux hypothèses peuvent être admises.

Il est vrai que les indices d'une activité artisanale dans l'environnement direct du sanctuaire font défaut. Cette carence ne permet pas de confirmer l'hypothèse d'un rejet détritique de cet ordre mais l'éventualité d'un rejet opportuniste ne nous semble pas inconcevable pour autant. On sait que

ces structures profondes sont fréquemment réemployées en poubelles, notamment par les artisans. On le voit notamment à Gergovie où des citernes recueillent divers déchets de boucherie et de tableterie.

De la même manière, on pourrait considérer que ce rejet intervient alors que la citerne est déjà en passe d'être abandonnée, dans un sanctuaire qui traverse une période de désaffection, peu de temps avant sa réhabilitation.

On le voit, une première interprétation possible pourrait considérer cet assemblage comme les rejets d'un artisan tanneur dans une structure alors désaffectée ; ce dernier ayant récupéré les éléments nécessaires à son activité parmi les rejets de la découpe primaire du boucher.

#### 4.2. Un dépôt rituel ?

La citerne est un élément usuel des sanctuaires gallo-romains où elle joue probablement un rôle essentiel au bon déroulement des activités cultuelles. Pour autant, ces structures ne sont pas inhérentes au fonctionnement des lieux de cultes et peuvent ainsi être abandonnées à l'occasion de quelques réfections ou réorganisations de l'espace sacré (GARCIA 2013 : 288-289). Dans ces cas là, elles font souvent office de dépotoirs. C'est le cas à Gergovie où, dès le II<sup>e</sup> s., elle est utilisée comme *favissa*, une poubelle sacrée dans laquelle sont évacués les objets cultuels réformés. Outre de nombreux fragments de céramiques, d'amphores ou de mobiliers métalliques, ce sont plus d'un millier de restes osseux animaux qui y ont été dénombrés (FOUCRAS et GOUDEMEZ 2013). Il s'agit de déchets alimentaires en tous points semblables à ceux des dépotoirs domestiques et les traces de découpe, de consommation ou de cuisson y sont fréquentes.

On le voit, il n'y a donc rien de très surprenant à découvrir des rejets de faunes dans une ancienne citerne, quand bien même elle se situe dans une enceinte sacrée.

À Corent la situation est pourtant bien différente. Il n'est pas question ici de commensalité, ni d'accumulations lentes de vestiges variés mais bien du rejet unique et simultané de 126 pieds d'une trentaine de moutons. L'ensemble est vraisemblablement clos par une plaque en fer et le tout est rebouché dans la foulée. En outre, la mise en place d'un bloc massif au sommet du comblement témoigne bien de la volonté de sceller de façon définitive cette structure et le dépôt constitué.

Rejet opportuniste ou prescription rituelle, il est vraisemblable que le choix du mouton ne relève

pas du hasard. Cette espèce est manifestement centrale dans le déroulement de nombreux rituels arvernes à la fin de la période laténienne comme au 1<sup>er</sup> s. de notre ère (FOUCRAS 2013).

À Corent, cet animal apparaît surtout dans les offrandes du sanctuaire laténien principalement sous la forme de dépôts de crânes et de mâchoires, mais également de nombreux éléments de bas de pattes ; des parties non consommables offertes aux divinités dans les fossés d'enclos. Ces rituels consistent en des déplacements de parties de carcasses, mais aussi d'accumulations et de dépositions souterraines (POUX et FOUCRAS 2008 : 165-186). À la période romaine, ces pratiques subsistent mais sous des formes nouvelles, plus modestes et surtout moins ostentatoires. Au II<sup>e</sup> s., elles paraissent davantage relever du don individuel que d'actes collectifs, mais le mouton demeure une espèce privilégiée.

La présence des ovins n'a donc rien d'anodin dans un contexte rituel arverne. Dans le cas de ce dépôt, force est de constater qu'il participe d'un choix exclusif non seulement d'une espèce mais aussi d'un sexe et d'une partie anatomique bien spécifique. En ce sens, l'hypothèse d'une manifestation rituelle nous semble pouvoir être admise.

Définir le sens de ce geste relève évidemment de l'interprétation. Le caractère unitaire de cet ensemble suivi du rebouchage pratiquement immédiat de la structure permet d'évoquer un rituel de condamnation. Celui-ci serait intervenu à l'occasion de la fermeture de la citerne qui est un élément constitutif du sanctuaire, directement utilisé dans le cadre des activités religieuses.

On sait que la condamnation de ces structures profondes fait parfois l'objet de pratiques particulières en Gaule. En Auvergne, c'est notamment le cas un siècle et demi plus tôt sur le secteur artisanal de l'oppidum de Gondole (fin du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C.). Des dépôts, que l'on qualifie de rituels, y ont précédé le comblement définitif de plusieurs puits, à l'instar de la citerne de Corent. De la même manière, la nature des vestiges utilisés (notamment des meules associées à des éléments de bois cervidés travaillés) renvoie, dans une certaine mesure, à la fonction artisanale du site (DEBERGE *et al.* 2009).

À Corent, on peut considérer que ce dépôt intervient dans une phase de réaménagement du lieu de culte qui se traduit par de nouvelles constructions et l'abandon de structures anciennes devenues inutiles.

Dans ce contexte, leur fermeture aurait pu faire l'objet d'une manifestation rituelle de cette nature.

## CONCLUSION

Rejet opportuniste ou fruit d'une prescription rituelle, la nature de cet ensemble osseux pose question. Sa composition si particulière et sa position dans l'enceinte d'un lieu de culte fait hésiter quand à son interprétation.

Si la nature sacrée du lieu conforte l'hypothèse de l'accomplissement d'un acte rituel, la mise en évidence de traces de boucherie et notamment de déchets témoigne de l'origine artisanale de cet ensemble. Dans ce cas, peut-être peut-on voir dans la mise œuvre de ce dépôt un acte collectif, à l'initiative de quelque corporation d'artisans bouchers ou pelletiers.

L'origine artisanale n'est pas nécessairement incompatible avec une manifestation culturelle. À la même période, ce sont des rejets massifs de pieds de bovins qui sont évacués dans le sanctuaire de Jouars-Pontchartrain, peut-être dans le cadre d'activités d'extraction d'huile de pied (LEPETZ 2007 : 101-102). Dans le même ordre d'idées, on pourrait imaginer que ces pieds, ou ces peaux, constituent une évocation directe de l'activité artisanale dont ils sont issus.

Il est vrai qu'on ne connaît à ce jour aucune trace tangible d'un atelier dans l'environnement du sanctuaire comme on en voyait pourtant à la fin de l'époque gauloise. Il est néanmoins possible que des artisans aient été installés plus loin sur le plateau comme c'est le cas à Gergovie à la même époque, ou encore dans la plaine.

Simple rejet détritique ou dépôt culturel ? À défaut de pouvoir attester l'une de ces hypothèses, on voit dans ce rejet de pieds de moutons, toute l'ambiguïté de ce type d'ensemble, dès lors qu'il apparaît dans l'enceinte d'un sanctuaire plutôt que dans un dépôt domestique.

## BIBLIOGRAPHIE

BARONE 1999

Barone R. - *Anatomie comparée des mammifères domestiques. Tome I : ostéologie*, Vigot frères éditeurs, 4<sup>e</sup> édition revue et mise à jour.

DEBERGE *et al.* 2009

Deberge Y., Cabezuelo U., Cabanis M., Foucras S., Garcia M., Gruel K., Loughton M., Blondel F., Caillat P. - *L'oppidum arverne de Gondole* (Le Cendre, Puy-de-Dôme). Topographie de l'occupation protohistorique (La Tène D2) et fouille du quartier artisanal : un premier bilan, *RACF* [En ligne], 48.

## FOUCRAS 2013

Foucras S. - Les pratiques de dépositions d'animaux par les Arvernes (v<sup>e</sup> s. av. J.-C.-I<sup>er</sup> s. ap. J.C.), in : Auxiette G. et Méniel P. (dir.), *Les dépôts d'ossements d'animaux : de la fouille à l'interprétation*, Actes de la table ronde de Bibracte, Monique Mergoil, Montagnac (Collection Archéologie des plantes et des animaux, 4).

## FOUCRAS sous presse

Foucras S. - La faune, in : Poux M. et Demierre M. (dir.), Corent (Puy-de-Dôme, Auvergne). Le sanctuaire : vestiges et rituels, *Supplément Gallia*, Paris.

## FOUCRAS 2011

Foucras S. - *Animaux domestiques et faunes sauvages en territoire arverne (v<sup>e</sup> s. av. J.-C.-I<sup>er</sup> s. ap. J.-C.)*, Monique Mergoil, Montagnac (Collection Archéologie des plantes et des animaux, 3).

## FOUCRAS et GOUDEMEZ 2013

Foucras S. et Goudemez S. - Les restes osseux animaux, in : Garcia M., *Le sanctuaire de Gergovie, rapport final de fouille archéologique programmée*, SRA Auvergne, inédit.

## GARCIA 2013

Garcia M. - *Les sanctuaires celto-romains du massif central, organisation et fonctionnement*, thèse de doctorat sous la direction de M. Poux, Université Lumières, Lyon II, inédit.

## GARCIA et POUX sous presse

Garcia M. et Poux M. - Le sanctuaire d'époque gallo-romaine, in : Poux M. et Demierre M. (dir.), Corent (Puy-de-Dôme, Auvergne). Le sanctuaire : vestiges et rituels, *supplément Gallia*, Paris.

## LEPETZ 1996

Lepetz S. - *L'animal dans la société gallo-romaine de la France du Nord*, RAP, N<sup>o</sup> spécial, 12.

## LEPETZ 2007

Lepetz S. - Boucherie, sacrifice et marché de la viande en Gaule romaine septentrionale : l'apport de l'archéozoologie, in : Van Andringa W. (ed.), *Sacrifices, marché de la viande et pratiques alimentaires*

*dans les cités du monde romain, Food and History*, IEHCA, vol. 5-1 : 73-105.

POUX *et al.* 2002

Poux M., Deberge Y., Foucras S., Pasquier D., Gasc J. - L'enclos cultuel de Corent (Puy-de-Dôme) : festins et rites collectifs, *RACF*, 41 : 57-110.

## POUX et FOUCRAS 2008

Poux M. et Foucras S. - Banquets gaulois, sacrifices romains dans le sanctuaire de Corent, in : Lepetz S. et Van Andringa W. (dir.), *Archéologie du sacrifice animal en Gaule romaine, rituels et pratiques alimentaires*. Actes du colloque de Paris, Muséum national d'Histoire naturelle, Archéologie des plantes et des animaux, 2, Monique Mergoil, Montagnac : 165-186.

## PRUMMEL et FRISCH 1986

Prummel W. et Frish H. J. - A guide for the distinction of species, sex and body in bones of sheep and goats, *Journal of Archaeological Science*, 13 : 567-577.

RODET BELARBI *et al.* 2002

Rodet Belarbi I., Olive C., Forest V. - Dépôts archéologiques de pieds de mouton et de chèvre : s'agit-il toujours d'un artisanat de la peau ? in : Audoin Rouzeau F. et Beyries S. (dir.), *Le travail du cuir de la Préhistoire à nos jours*. Actes des XII<sup>e</sup> rencontres internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes, APDCA, Antibes : 315-348.

## SALIN 2010

Salin M. - *Animaux et territoire. L'apport des données archéozoologiques à l'étude de la cité des Bituriges Cubi (I<sup>er</sup> s. av. J.-C.-V<sup>e</sup> s. ap. J.-C.)*, Bituriga monographie 2010-1, 36<sup>e</sup> Suppl. à la RACF, Bourges Plus et FERACF, Bourges, Tours.

## TEICHERT 1975

Teichert M. - Osteometrische Untersuchungen zur Berechnung der Widerristhöhe bei Schafzen, in : Clason A. T. (ed.), *Archaeological studies*, Amsterdam : 51-59.

## VAN ANDRINGA 2009

Van Andringa W. - *Quotidien des dieux et des hommes, la vie religieuse dans les cités du Vésuve à l'époque romaine*, École Française de Rome.

